



PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DES ÂÎNÉS (CA)

2^e séance – 27 mars 2025 – 9 h à 12 h 15

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Jean Lessard, président et conseiller municipal – District de la Rivière-Blanche (17)

Jocelyn Blondin, vice-président et conseiller municipal – District du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (6)

Gilles Chagnon, membre élu et conseiller municipal – District de Lucerne (2) (en virtuel)

Stéphanie Legault, représentante désignée d'un organisme – Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) (en virtuel)

Gisèle Bisson, membre organisme – Académie des retraités de l'Outaouais (en virtuel)

Karine Parker, membre organisme – Office d'habitation de l'Outaouais (en virtuel)

Chantal Lalonde, membre organisme – Table des aînés de Gatineau

Marc St-Amour, membre citoyen

Monique Guindon, membre citoyenne

Secrétaire

Josée Marcil – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive

Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) (en virtuel)

Mychelle Vaive, cheffe de service – Planif. et développement des communautés – SLSDC

Josiane Cossette, cheffe de section – Développement des communautés (DC) – SLSDC

Christelle Desforges, coordonnatrice – DC – SLSDC

Évelyne Schingh-Massé, agente de développement – DC – SLSDC

Christine Gonthier-Gignac, cheffe de service – Planif. et mise en valeur du territoire (PMVT) – Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD)

Zachary Mathurin, coordonnateur de projet – PMVT – SUDD

Chantal Blais, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Personnes invitées*

Lucie Leclair Arvisais, agente de développement – Table des aînés de Gatineau

Stéphanie Ayotte, directrice – développement social – Centraide Outaouais

Autres personnes présentes

Shauna-Louise Cameron, coordonnatrice – Consultation et participation publique – Service de l'interaction citoyenne (SIC) (en virtuel)

Vincent Roy, conseiller politique, Mairie (en virtuel)

Robert Lavigne, citoyen, comité consultatif citoyen des personnes âgées de Gatineau (CCC – PAG)

Anne-Marie Rieu, citoyenne, CCC – PAG

Danielle Fortier, citoyenne, CCC – PAG

Josiane Rochon, présidente – Bien Chez Soi Gatineau

ABSENCES :

Membres

Anne Desforges, membre organisme – Société Alzheimer Outaouais

Jacques Lemay, membre organisme – FADOQ – région Outaouais

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique en mode hybride à 9 h. Il s'agit de la deuxième séance de l'année et celle-ci est enregistrée. On souligne la présence d'une nouvelle déléguée pour représenter la Table des aînés de Gatineau, à titre de membre organisme au sein de la Commission des aînés, Mme Chantal Lalonde. Un remerciement a été transmis de la part de la Commission à Mme Cool et M. Gendron pour leur implication à la Commission à ce siège.

La présidence explique que dorénavant, les présentations des services seront mises en lignes et disponibles plus facilement pour les gens du public. Celles-ci seront déposées au gatineau.ca à la suite de la séance, au même titre que les ordres du jour et les procès-verbaux, facilitant ainsi l'accessibilité à l'information, la participation et l'expérience citoyenne. De plus, il est possible d'y consulter les séances enregistrées en webdiffusion.

Exceptionnellement, en raison d'un horaire chargé, le tour de table des partenaires sera fait par correspondance, à la suite de la séance. Les membres sont invités à partager leurs nouvelles à l'équipe Comités et commissions qui acheminera aux membres les informations reçues.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ajout d'un élément est proposé au point Varia par un membre élu, vice-président de la CA, Jocelyn Blondin.

Demande de suivi – Lieu commémoratif en mémoire des personnes aînées décédées de la COVID – Cabane en bois rond.

Cet élément sera abordé en Varia par M. Jocelyn Blondin, Mme Gisèle Bisson et M. Vincent Roy. Il s'agit d'une demande de suivi.

Il est proposé par Marc St-Amour

Appuyé par Gisèle Bisson

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré lors de la lecture de cet item.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2025

Le procès-verbal de la séance publique du 30 janvier 2025, dont la validation a eu lieu précédemment par les membres, est déposé et est disponible sur le site Web de la Ville. Aucun suivi n'est à faire.

5. Période de questions du public

Quelques personnes du public assistent à la séance.

Intervention

Mme Anne-Marie Rieu, citoyenne – comité consultatif citoyens des personnes âgées de Gatineau (CCC-PAG)

L'intervention porte sur la question des matières résiduelles. Après avoir participé à la consultation publique concernant les écogestes, Mme Rieu explique avoir remarqué que la quantité de bacs et conteneurs fournis par la Ville aux propriétaires d'immeubles d'habitation serait insuffisante pour inciter les citoyens à mieux gérer leurs matières résiduelles (nombres de bacs et dimension). L'importance de bien sensibiliser et informer (ou former) les gens du public, dont les locataires des immeubles à logements et les personnes âgées est rappelé.

Échanges ou commentaires :

La présidence remercie Mme Rieu pour sa question. Le Service précise qu'il est encore possible d'inscrire d'autres suggestions ou commentaires dans le cadre du questionnaire des écogestes. Mme Rieu mentionne avoir également transmis une requête au 311. La présidence invite Mme Rieu à rassembler les locataires autour d'une demande commune sur cette question. Ensemble, avec le propriétaire, des démarches pour obtenir davantage de bacs pourraient être faites. Le SLSDC suggère aussi l'utilisation et la promotion de l'application D-Tritus, un outil de sensibilisation qui peut être utilisé pour bien informer les citoyens au niveau des matières résiduelles. La présidence mentionne qu'un projet-pilote devrait avoir éventuellement lieu pour encourager les propriétaires de grands immeubles à davantage recycler et composter. Il revient au propriétaire de faire la demande d'ajouts de bacs. On précise qu'il est possible de faire une demande, entre autres via le 311, pour être accompagné à des fins d'information et de sensibilisation. On note que la réglementation sera, sous toutes réserves, éventuellement resserrée.

Chantal Lalonde se joint à la rencontre à 9 h 09

6. Présentation – Démarrage du projet d'impact collectif : Gatineau, une ville inclusive pour les aînés vulnérables et à risque d'exclusion – Information et consultation

Christelle Desforges, coordonnatrice au développement des communautés pour le SLSDC présente le projet, *Gatineau, une ville inclusive pour les aînés vulnérables et à risque d'exclusion*, dont l'annonce a eu lieu récemment. La présentation est de nature informative et consultative puisqu'une activité réflexive sera proposée.

Le Service rappelle que le Programme PNHA- Volet pancanadien est un programme fédéral (Emploi et développement social Canada) de subventions qui offre un soutien financier ciblant des projets contribuant concrètement à améliorer le quotidien des aînés, finançant des approches collaboratives et innovantes visant à accroître l'inclusion sociale des aînés vulnérables et à risque d'exclusion. La Ville de Gatineau est la seule municipalité au Canada à avoir été sélectionnée dans le cadre de ce programme. Elle obtient donc une subvention de 5 millions (5M\$) sur 5 ans pour mettre en œuvre son Projet d'impact collectif nommé *Gatineau, une ville inclusive pour les aînés vulnérables et à risque d'exclusion*. La Ville de Gatineau agira à titre de leader (organisme de soutien) dans le cadre de ce projet. Le

déploiement est prévu dans tous les secteurs de la Ville, auprès de 20 communautés ciblées, à partir de février 2025. Le but du projet est d'accroître l'inclusion sociale des aînés vulnérables et à risque d'exclusion âgés de 55 ans et plus, en apportant une attention particulière aux aînés vulnérables en situation de handicap ainsi qu'aux citoyens anglophones aînés vivant en situation minoritaire sur le territoire de Gatineau pour faire de notre municipalité, une ville et un milieu de vie inclusif pour tous.

Les trois niveaux d'intervention sont présentés : (1) la coordination et la mobilisation d'un collectif de partenaires, (2) la coordination d'un fonds de soutien aux projets pour les aînés vulnérables de Gatineau et (3) la mise en place d'un laboratoire d'innovation. Les 7 organismes communautaires pressentis à collaborer au déploiement du Plan d'impact collectif sont les suivants : la Table des aînés de Gatineau, le Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais, les Partenaires du secteur Aylmer, Hull en santé, le Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau, Communautés Gatineau Ouest et la Table de développement social de la Lièvre. Les nombreux résultats attendus sont expliqués tout comme les prochaines étapes.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés en lien avec la présentation.

Rôle de la Commission des aînés

Les membres souhaitent clarifier le rôle de la Commission des aînés (CA) en lien avec ce projet, particulièrement au niveau du Collectif d'organismes collaborateurs et partenaires. Le Service explique que le Collectif relèverait de la CA qui jouerait un rôle de vigie. Les membres de la Commission seraient appelés à assurer des suivis au niveau de l'avancement de la mise en œuvre du projet, etc. La participation aux étapes d'analyse, la réflexion, l'orientation, l'analyse et la réflexion sont des rôles attendus, sous toutes réserves. La Commission pourrait contribuer à l'avancement du projet avec les partenaires, experts et aux personnes impliquées. Le Service précise que les membres de la CA feront partie de la démarche, pourront prendre connaissance des rapports et auront une vue d'ensemble concernant les aspects financiers.

Implication des organismes des différents secteurs

On souhaite vérifier si les organismes de tous les secteurs pourront participer à la démarche. Le Service précise que oui, ils pourront prendre part à la réflexion et que la recension des organismes soutenus par la Ville est en cours.

Utilisation des fonds

L'importance de bien utiliser les fonds pour financer le plus possible les services directs aux aînés est soulignée. Des précisions sont demandées en lien avec les différentes étapes de préparation présentées et la gestion des budgets octroyés. Restera-t-il des sous pour investir dans le programme concrètement? Les membres souhaitent connaître le pourcentage qui reviendra aux personnes aînées.

Le SLSDC répond qu'il s'agit d'une préoccupation partagée par le Ministère et que les fonds administratifs ne doivent pas dépasser 25 %, incluant les services professionnels. Les ¾ des sommes reçues seront distribuées pour des initiatives,

projets et services concrets. On explique que 75% des fonds octroyés vont permettre la mise en place de services aux aînés via le soutien aux organismes collaborateurs. Des critères et barèmes sont déjà établis par le Ministère. Le Service précise qu'il y aura un appel de projets pour les organismes. Des ententes seront faites auprès de ceux-ci et la Ville s'assurera que le montant assigné soit associé aux personnes aînées et aux gens vulnérables. La présidence ajoute que le gouvernement fédéral s'attend à voir des résultats tangibles sur le terrain. La Commission des aînés pourra, en vigie, veiller à ce que les fonds soient bien dépensés.

Atelier de travail réflexif auprès des membres de la Commission des aînés :

Un atelier de travail, sous la forme d'une activité réflexive, est proposé par la présentatrice, Christelle Desforges. Un « google doc » est utilisé pour l'animation de la séance. Les objectifs de cet atelier sont d'identifier des facteurs de risque et de protection des aînés à se retrouver en situation de vulnérabilité ou à l'inverse, à faire preuve de résilience. L'atelier est fractionné par niveau : individu, familles ou proches, communauté et société). Les notes de cet atelier sont consignées par la présentatrice, pour le Service. L'exercice permet de lancer les réflexions et tenter d'identifier les causes systémiques reliées à l'exclusion. Le Service tiendra informé les membres de l'avancée du projet.

Pause de 10 h 29 à 10 h 42

7. Présentation – Plans particuliers d'urbanisme du centre-ville et Vieux-Aylmer : des démarches de planification urbaines participatives – Information et consultation

Cette présentation est assurée par Zachary Mathurin, coordonnateur de projet et Christine Gonthier-Gignac, cheffe de service, tous deux en provenance de l'équipe Planification et mise en valeur du territoire, au Service de l'urbanisme et du développement du territoire (SUDD).

Une mise en contexte est présentée aux membres. Lors de la présentation de la révision des Plans particuliers d'urbanisme (PPU) du centre-ville et du Vieux-Aylmer à la Commission du développement du territoire et de l'habitation (CDTH), les membres ont demandé que la Commission des aînés et la Commission jeunesse soient informés de la démarche et consultés sur le sujet. Des consultations publiques en personnes ont déjà eu lieu dans les secteurs ciblés concernant les deux PPU. Pour le moment, une consultation en ligne est en cours jusqu'au 30 mars. Les membres sont invités à y participer et diffuser l'information dans leurs réseaux. Les présentateurs soulignent l'importance que le document de planification soit le plus inclusif possible, d'où les échanges lors de la présente séance. Des séances portes ouvertes sont également prévues à l'été 2025. Une adoption des PPU est envisagée pour l'automne 2025. Une question pour faciliter les échanges est posée : comment peut-on répondre aux préoccupations des aînés au cours des 15 prochaines années?

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés aux présentateurs.

Accès au transport

Un membre souligne que les déplacements doivent être facilités. La question du transport est essentielle pour les personnes âgées. Il faut également prendre en considération le stationnement et les moyens de se rendre dans les secteurs visés par les PPU. La gestion des déplacements concerne aussi les trottoirs (largeur, sécurité, quantité). On note que l'arrivée vers le centre-ville est difficile. Il faut aussi penser aux personnes qui accompagnent les personnes âgées et qui cherchent à se stationner, à proximité. La disposition des espaces et l'identification de ceux-ci est nécessaire. Il est à noter que si la distance de marche est trop grande du point A au point B, certaines personnes âgées devront apporter un fauteuil roulant ou une aide à la mobilité, tel qu'un déambulateur. Il faut s'assurer que les lieux générateurs de déplacement soient en mesure d'accueillir ces gens et leurs besoins.

Promenade (sentier) accessible et autres commodités.

L'importance d'avoir accès à un endroit pour marcher, accessible, paisible et beau est recherché. Une membre citoyenne précise qu'il faut l'expliquer aux partenaires tel que la CCN. Une piste de marche ou une piste multifonctionnelle est appréciée. S'y rendre à pied est un avantage. Il faut penser à l'accessibilité pour s'y rendre et le visiter tout en ayant des commodités pour s'asseoir ou marcher le long de celui-ci. L'exemple donné est le Ruisseau de la Brasserie. À cet exemple, un autre membre explique l'importance de l'accès à une buvette, un quai, des descentes de trottoirs pour l'accès universel, etc. Le Service explique que l'aménagement du territoire et des villes peut avoir une influence très prononcée sur la manière de se déplacer des gens. On ajoute que la végétation est aussi un élément encourageant la présence des gens. L'installation de commodités ou d'équipements d'aisance (toilette) est identifiée, et ce, en quantité suffisante et à distance raisonnable (aux 3-5 km). L'accès à des bancs le long des pistes ou trajets de marche pour se reposer est à prévoir. À ce titre, la présidence mentionne qu'il est parfois difficile d'en ajouter entre autres en raison du déneigement l'hiver et des réparations à prévoir. Le SUDD précise qu'on doit réfléchir aux espaces publics l'hiver et l'été. Le coût d'entretien est à prévoir.

Jocelyn Blondin quitte la rencontre à 11 h 50. Le quorum est maintenu.

8. Présentation – Comité consultatif citoyen des personnes âgées de Gatineau (CCC-PAG) – Information et discussion

Le projet du déploiement d'un nouveau Comité consultatif citoyen des personnes âgées à Gatineau (CCC-PAG) est présenté par Lucie Leclair Arvisais, agente de développement pour la Table des aînés de Gatineau.

Ce projet avait été présenté en 2024 aux membres de la CA afin d'explorer l'alignement de celui-ci et de permettre d'orienter son démarrage. Depuis, les premières consultations ont démarré, un groupe est en place et davantage de citoyens aînés participent. D'ailleurs, 3 personnes âgées du CCC-PAG sont présentes à la séance de la Commission. Ce projet est financé par le PNHA, volet communautaire du gouvernement fédéral et en partie par l'entente entre la Ville de Gatineau et la Table des aînés de Gatineau. En résumé, le but du projet est de former un comité consultatif de citoyens aînés intéressés à participer à des échanges et des consultations. Tous les citoyens intéressés peuvent en faire partie, avec leur propre expérience ou expertise, une occasion de prendre part aux réflexions et discussions. La présentatrice précise qu'une capsule vidéo est

disponible pour bien préparer un citoyen à son accueil et implication. Le recrutement des participants est une démarche en continu. Le noyau actuel est de 16 personnes aînées intéressées à être consultées dont 12 d'entre-elles sont âgées de 75 ans et plus. Les idées de projets de collaborations ou des sujets de consultation peuvent être transmis à la Table des aînés de Gatineau.

Stéphanie Legault quitte la rencontre à 11 h 58. Le quorum est maintenu.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés à la présentatrice. Compte tenu du délai serré, la présidence invite les membres qui le souhaitent à faire part de leurs commentaires par écrit à l'adresse générique comitescommissionstables@gatineau.ca. Une correspondance pourra être transmise à la présentatrice.

9. Présentation – Faits saillants de l'évolution de l'implantation du service 211 à Gatineau et stratégie de communication 2025 – Information et discussion

Les faits saillants du service 211 ainsi qu'un survol de la stratégie de communication est présenté par Stéphanie Ayotte, directrice au développement social pour Centraide Outaouais et Christelle Desforges, coordonnatrice – PDC – SLSDC. On y rappelle que le 211 à Gatineau c'est un service d'information et de références qui oriente les citoyens vers les services sociocommunautaires locaux en fonction de leurs besoins. Ce service est gratuit, confidentiel, accessible 7 jours sur 7 et maintenant 24 h sur 24. Il est également accessible au 211.qc.ca et offert en plus de 200 langues.

En 2025, les principaux messages communiqués seront :

- Parce qu'un jour ou l'autre, on a tous besoin d'un coup de pouce!
- À Gatineau, le 211 est là pour vous connecter au service dont vous avez besoin.

La stratégie de communication ciblera les personnes vulnérables, les aînés et les intervenants scolaires pour rejoindre les familles vulnérables davantage.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés. Un membre soulève que lors d'une journée de réflexion, son organisme a pu constater l'impact du 211 et son importance pour la communauté. Les outils d'information en format papier restent des aide-mémoires essentiels pour les personnes aînées. Les membres sont invités à transmettre leurs commentaires à l'équipe Comités et commissions par courriel à la suite de la séance.

10. Varia

Un élément est discuté au point Varia concernant le sujet suivant:

Demande de suivi – Lieu commémoratif en mémoire aux personnes aînées décédées de la COVID – Cabane en bois Rond.

Jocelyn Blondin se joint à la rencontre à 12 h 11.

M. Jocelyn Blondin, Mme Gisèle Bisson et M. Vincent Roy décrivent brièvement la nature du suivi et de la demande. Une rencontre avec M. Roy aura lieu à cet effet

en avril. Il s'agit d'une d'un suivi à une demande similaire qui avait été faite à la Commission des aînés, il y a quelques années. Le Service et l'équipe Comités et commissions feront les vérifications nécessaires. Un suivi sera fait lors d'une prochaine séance.

11. Prochaine séance : 11 septembre 2025

Les membres ont été avisés du calendrier des prochaines séances, dont la suivante est planifiée pour le 11 septembre, 9 h.

Une séance inter-commission aura lieu le 30 mai 2025, 9 h. Celle-ci est organisée par le SLSDC, avec les membres de la Commission des loisirs, des sports et du développement des communautés (CLSDC), de la Commission Gatineau, Ville en santé (CGVS), de la Commission du vivre-ensemble et de la Commission des aînés (CA) et les membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine (CACLP). La séance portera sur les sujets suivants : la révision des programmes d'accessibilité et le livre blanc concernant l'intégration des politiques du SLSDC.

12. Levée de la séance

*Il est proposé par Monique Guindon
Appuyé par Chantal Lalonde*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 12 h 15.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

	
PRÉSIDENT JEAN LESSARD	SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL